



## Le mot du Maire

**C**et été une nouvelle et longue canicule s'est invitée dans notre quotidien alors que l'épidémie de Covid-19 tendait à redémarrer. L'association chaleur et port du masque a été, pour beaucoup, difficile à supporter. Dans ces périodes, ce sont les plus fragiles qui ont le plus à craindre. Nos aînés sont les premiers concernés. Aussi dès les premières chaleurs caniculaires, nous avons régulièrement pris de leurs nouvelles en leur proposant notre aide. De plus, je sais que de votre côté vous êtes nombreux à prendre des nouvelles du voisinage. Grâce à ces actions conjuguées, l'été s'est bien passé.

Malheureusement, il est à craindre que ces épisodes caniculaires ne s'inscrivent durablement en période estivale, gaz à effet de serre obligeant. Nous devons donc réfléchir à une organisation pour accompagner les personnes dites vulnérables.

Le port du masque devient, petit à petit comme une évidence pour freiner la transmission du virus. Aussi, dès la mi-août nous avons procédé à une nouvelle distribution de masques lavables. Nous restons attentifs. Peut-être sera-t-il nécessaire de s'en procurer de nouveaux.

L'équipe municipale nouvellement élue a voté le budget 2020 en juillet. Le choix a été fait de prévoir 5000€ sur la ligne de l'action sociale pour pouvoir notamment répondre aux éventuelles demandes d'aide.

Une hausse de 5% du taux des taxes foncières a été décidée. Un détail de nos choix budgétaires vous est fourni dans ce journal.

Le dossier de la Maison médicale suit son cours. Nous sommes pleinement mobilisés à la finalisation de ce dossier. Il va nous falloir maintenant travailler à l'aménagement routier de l'entrée ouest de Daours pour permettre un accès facilité à cette maison médicale par un aménagement permettant notamment de réduire la vitesse à cet endroit.

De nombreux travaux ont été effectués durant cet été (voir article page 2). Pourtant un constat s'impose, les mauvaises herbes envahissent nos trottoirs et caniveaux.

Nous en sommes conscients et y sommes très attentifs. Ceci étant nous ne pouvons nous satisfaire de continuer à monopoliser les personnels de la commune pour désherber manuellement, les produits phytosanitaires étant interdits d'utilisation. Sans compter le non renouvellement du marché du balayage des routes par la communauté de communes. Nous regardons pour investir dans un matériel mécanisé. Nous espérons pouvoir prévoir cet investissement dans le prochain budget. Nous venons d'essayer un matériel motorisé de désherbage des caniveaux qui pourrait déjà soulager les agents communaux. Chacun à son niveau peut être acteur de la qualité de son environnement en désherbant son petit coin de trottoir. Pour les personnes ne pouvant effectuer ce travail de désherbage, il suffit d'appeler la mairie qui enverra une équipe.

Pour les plus jeunes nous avons pu maintenir le centre aéré du mois de juillet. Sortie à la mer, au bois Magneux, vélo le long du canal, chasse aux trésors dans les rues de Corbie, veillées, nuitée en camping ... un planning chargé et très apprécié de tous.

Comme nous nous y étions engagés, notre groupe public « Facebook » est fonctionnel. Vous trouverez dans ce journal tous les éléments nécessaires pour pouvoir le consulter.

Enfin, lors de nos rencontres, certains d'entre vous ont demandé une plus grande souplesse dans le créneau de coupure nocturne de l'éclairage public. En conséquence, le Conseil Municipal a décidé de ne plus couper l'éclairage la nuit du samedi au dimanche et de modifier sensiblement la coupure des autres jours de la semaine en la programmant de 23h30 à 4h30.

Comme vous le constaterez à la lecture de ces quelques lignes, le travail ne manque pas. Il nous faudra trouver les moyens d'y répondre.

L'équipe municipale est mobilisée pour vous satisfaire. Elle est, et reste, à vos côtés.



## Budget 2020 : Des investissements nécessaires



En lien avec la crise sanitaire et le report du 2ème tour des élections municipales, le budget a été voté fin juillet au lieu de mi-avril. La moitié de l'année budgétaire était donc déjà réalisée.

L'inspecteur des finances a félicité la commune pour l'amélioration de l'état financier de la commune depuis plusieurs années.

Le budget comporte deux parties. Le budget de fonctionnement, qui regroupe les recettes et dépenses indispensables, à hauteur de 885 500,74 euros et le budget d'investissement qui permet d'améliorer le patrimoine et qui s'élève à 381 045,89 euros. Parmi les investissements retenus cette année, le conseil a choisi :

- Le remplacement du tracteur de la commune
- Le remplacement de la vaisselle de la salle polyvalente
- L'achat obligatoire d'un défibrillateur pour la salle polyvalente
- Le remplacement des radiateurs de la salle polyvalente
- Le remplacement de la chaudière à la Cerisaie

La toiture de la maison située 6 place du Général Leclerc a été bâchée cet été en attendant la réalisation des travaux dont le montant s'élève à 60 000€. Huit associations ont demandé une subvention pour un montant global de 4 550 euros.

## Augmentation de la taxe foncière

La dotation globale de financement annuelle versée par l'Etat a baissé de plus de 50 000€ sur les 8 dernières années. Sur un budget de fonctionnement de l'ordre de 650 000€ cela représente une baisse d'environ 7.5%.

Parallèlement, notre matériel d'entretien vieillit, notre patrimoine immobilier est à restaurer. Il nous faut également prévoir des moyens pour assurer les besoins en investissements.

Il nous faut également anticiper les difficultés consécutives à l'épidémie de COVID 19 que pourraient rencontrer quelques familles.

Sans oublier la réglementation qui évolue nous obligeant à des dépenses toujours de plus en plus contraintes : Interdiction d'utiliser des produits phytosanitaire sur les espaces verts, obligations de mises aux normes de plus en plus exigeantes (sécurité des installations ouvertes au public, sécurité incendie, sécurité sanitaire...).

En 2023, la taxe d'habitation payée par tous, propriétaires et locataires, sera supprimée. Seule subsistera la taxe foncière acquittée par les propriétaires.

Le conseil municipal conscient de ces enjeux, considérant que les taux de ces taxes sur le foncier bâti et non bâti n'ont pas évolué depuis plus de 20 ans, a décidé une augmentation de 5%.

## Les travaux d'été

Les fortes chaleurs n'ont pas entamé le volontarisme dont a fait preuve l'équipe des services techniques :

- Préparation des surfaces pour la réfection de l'aire de jeux située à la Vieille Somme : Démontage du bac à sable, démontage des jeux délabrés ou n'étant plus suffisamment sécurisés, nettoyage de l'ensemble (jeux et revêtement de sol) au nettoyeur haute pression. La réfection pour remise aux normes est assurée par une entreprise spécialisée pour un coût de 8400€.
- Préparation et marquage au sol de places de stationnement rue Ulysse Mallet, rue du vieux cimetière, rue d'Amiens.
- Préparation et marquage au sol d'interdiction de stationner. Ces interdictions sont nécessaires pour permettre à la fois aux services d'enlèvement des déchets ménagers et aux cars de ramassage scolaire de circuler sans obstacles.
- Marquage également à la peinture jaune des emplacements des bouches incendie.
- Nettoyage des panneaux routiers.



Une partie de la rue de Pont-Noyelles et de la rue de la République ont eu droit à quelques réfections du revêtement pris en charge par le Conseil Départemental. De même des travaux de bordurage ont eu lieu rue de Lamotte pris en charge par la Com de Com.



## La commune de Daours à la page !

Le conseil municipal a décidé de créer un groupe sur le site Facebook nommé : INFOS DAOURS

Ce groupe a pour but de mettre en avant toutes les actualités, les informations et événements qui se passent à Daours.

Bien sûr ce groupe n'est pas un groupe d'échanges mais doit permettre de tenir informés tous les habitants de Daours mais également tous ceux qui s'intéressent à la vie de notre commune.

Nous comptons sur vous pour le faire partager et ainsi en faire partie :-). Faisons vivre Daours à travers les réseaux sociaux et mettons en avant notre si beau village !!!

On compte sur vous pour le diffuser.

Merci par avance.



## Opération « BRIOCHES »

Des bénévoles vont parcourir nos rues pour la vente de ces brioches dont le bénéfice permettra l'amélioration de la prise en charge des résidents des établissements de l'ADAPEI 80 (Papillons Blancs).

Cette manifestation de solidarité à l'endroit des personnes souffrant d'un handicap mental, aura lieu du lundi 12 octobre au dimanche 18 octobre 2020.

# Colis de Noël 2020



**Date limite d'inscription :**

**Vendredi 23 octobre 2020**

Un colis sera offert le **samedi 12 décembre 2020** aux habitants de la commune **ayant au moins 67 ans** dans l'année et qui sont **non imposables**. Un colis sera également offert aux personnes en **situation de handicap**.

Afin d'établir la liste des personnes bénéficiaires, nous invitons les Daoursiens et les Daoursiennes concernés, ou leurs proches, à se présenter au secrétariat de la mairie aux heures habituelles d'ouverture au public.

### Pour l'inscription il faut suivant la situation :

- L'avis d'imposition sur les revenus 2019
- La carte nationale d'identité du bénéficiaire
- Un justificatif de la MDPH pour les personnes en situation de handicap

**Les personnes ne pouvant se déplacer peuvent contacter la mairie au 03.22.48.37.30.**

## Une année scolaire pas comme les autres

Complicé pour nos petites têtes blondes de comprendre qu'ils devaient travailler à la maison pendant les deux mois de confinement et que ce n'étaient pas les grandes vacances !

Puis, le mardi 12 mai, l'école a rouvert ses portes. « Non mon chéri, tu ne changes pas de classe, ce n'est pas la rentrée de septembre, tu as encore deux mois avant les grandes vacances.... »

La moitié des élèves sont immédiatement revenus. La réactivité de la Mairie et de la Directrice ont permis un accueil en toute sécurité et dans d'excellentes conditions. D'autres élèves sont ensuite revenus, petit à petit. Protocole sanitaire oblige, nous avons dû recruter en urgence un agent supplémentaire pour prendre en charge les enfants qui ne pouvaient être accueillis en classe. Les enfants ont tous été très contents de découvrir de nouvelles activités. Fin juin, la quasi-totalité des enfants étaient de nouveau à l'école, sans décrochage et avec un bon niveau. Une belle réussite.

Bien sûr, il n'y a pas eu de fête de l'école de fin d'année pour nos enfants.... Pour pallier cette déception, l'association des parents d'élèves ABC Daours a offert des livres aux enfants en fonction de leur niveau et en suivant les conseils des enseignantes.

## Une rentrée qui redémarre

Toujours dans le respect des gestes barrière, les élèves de maternelle et de CP sont accueillis par Madame Séverine POLYDORE, la directrice. Les enfants du CE1 au CM2 retrouvent Madame Claire MÉTRON. Deux autres enseignantes, Mesdames JEANROYE et LAMIRAND suppléent les absences programmées des enseignantes titulaires. Au total, notre école compte 36 élèves.

Des tables ont été achetées pour la classe de Madame Polydore afin que chaque enfant ait son propre espace.

Nous souhaitons à nos enfants une bonne année scolaire 2020-2021 en espérant qu'elle ne soit plus perturbée.

La garderie sera ouverte de 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 18h30 et sera prise en charge non plus par l'Association Diabolo mais par Séverine et Betty, agents communaux.

## Brèves...



### Repas des aînés 2020 : Annulation

Le Conseil Municipal réuni le 25 septembre a décidé l'annulation du repas des aînés 2020 en raison des exigences sanitaires et des risques que pourraient faire courir le maintien de cette manifestation. Il ne faudrait pas que ce moment de convivialité ne devienne un mauvais souvenir...

### Vente des locaux de l'ancienne Pizzeria

Dès leur acquisition, les nouveaux propriétaires ont commencé les travaux de réhabilitation pour transformer ces locaux commerciaux en logements.

### Masques

Pour les collégiens et lycéens de la commune, quelques masques sont encore disponibles en mairie. Rapprochez vous du secrétariat (03 22 48 37 30).

### Des agents communaux au travail ...



*Olivier testant un désherbeur motorisé*

*Olivier et Patrick remettant en lasure les jeux de la vieille Somme*



## LE CARREFOUR DES 4 SAISONS

Ça n'aura échappé à personne, l'ÉTÉ s'est installé durablement à Daours !

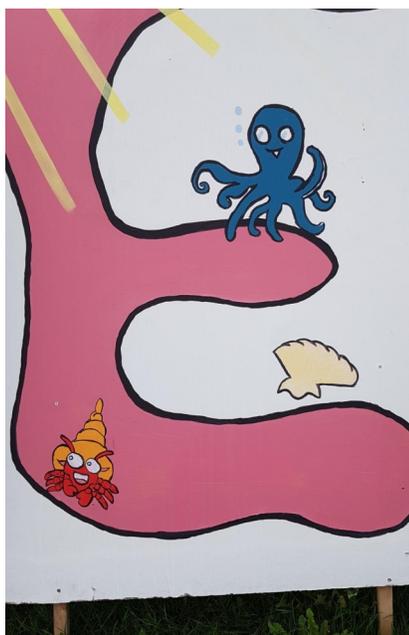
En dépit de la morosité imposée par le Corona virus, quelques bénévoles ont réussi le pari de nous emmener en voyage sur une île presque déserte...

Un peu de peinture, un soupçon de folie et beaucoup d'imagination ont tôt fait de déchirer la grisaille ambiante !

Aujourd'hui, au carrefour des 4 saisons, le transat est rangé, le parasol est replié et le vent d'automne a transformé le paysage.... L'avez-vous vu ?



*Les artistes au travail ...*



### A l'honneur ....

La municipalité tient à remercier tout particulièrement Manon MARECHAL pour ses contributions lors de la création du décor qui a été installé aux feux tricolores cet été.

Parmi l'équipe de concepteurs et de décorateurs de ces décors cette artiste bénévole a apporté toutes ses qualités artistiques.

Ci-contre ses dessins que les plus attentifs ont pu découvrir sur les lettres.

Les autres artistes associés à ce décor : Michèle BECQUET, Cécilia et Éric HEDOUIN, Cassandra DELANCHY, Didier MARECHAL, Denis BRUNEL et Jérôme DINE.

Merci à tous !



## COMMEMORATION

Le 22 août 1914, lors de la bataille dite des frontières, 3 jeunes hommes de notre commune sont morts au combat en Belgique.

**Lucien CAZIER** habitait rue de Pont-Noyelles. Il repose au cimetière du Radan en Belgique. Il avait 21 ans.

**Albert DURIER** habitait rue Haute du Cimetière. Sans sépulture, il repose à l'ossuaire de Virton en Belgique. Il avait 23 ans.

**Joseph-Emile ANDREU** dit « Bousut » était originaire de l'Ariège. Il repose au cimetière communal de Daours. Il avait 25 ans.

Morts pour la France, leurs trois noms sont inscrits sur notre monument aux morts.

Ce 22 août 2020, pour rendre hommage à ces trois jeunes gens, la commune, par l'intermédiaire de Michèle BECQUET, Adjointe au Maire, et de Xavier BECQUET, Président de l'Association de la Somme à Bellefontaine, ont déposé une fleur au cimetière du Radan à Bellefontaine en Belgique lors de la commémoration annuelle de cette bataille.



*Michèle et Xavier BECQUET lors de la commémoration*

## Activités de loisirs, sportives et culturelles à La Cerisaie



Les activités associatives de La Cerisaie redémarrent à compter du 21 septembre. Un protocole sanitaire a été élaboré par la mairie et l'Association TROUBADAOURS et accepté par les responsables des activités. Ce protocole est affiché à l'entrée de La Cerisaie.

Comme à l'accoutumée, pour la saison 2020/2021 vous trouverez des activités variées et ouvertes à toutes et tous. Vous êtes intéressé(e) ? N'hésitez pas à contacter le responsable de l'activité.

Toutes ces activités se déroulent à la CERISAIE, la salle des fêtes ne pouvant être utilisée dans l'immédiat.

Il est possible que certaines activités proposées subissent des modifications en cours de saison en raison des mesures sanitaires et dont nous n'avons connaissance au moment de l'élaboration de la programmation.

Activité	Responsable	Jours	Places disponibles	Contacts
Yoga et Pilates	Christine DEFLANDRE	Lundi de 10h00 à 11h00	Oui	gymtherapie.fr@gmail.com
Gym. Renforcement Musculaire	Christine DEFLANDRE	Mercredi de 17h45 à 18h45	Oui	
Boxe Thaï	Éric MALIN	Mardi de 18h à 21h	Oui	06 30 80 38 02 lesiamboxingclub@yahoo.fr
		Jeudi de 19h à 21h	Oui	
Peinture	Alain DELAPIERRE	Jeudi de 14h à 16h15	Oui	07 78 05 04 48 03 22 96 97 81
Jeux, tricot, activités variées	Françoise SUEUR	Jeudi de 14h à 17h	Oui	03 22 48 62 37
Guitare	Anne LAMBERT	Jeudi de 17h à 18h (débutants)	Oui	06 16 93 68 34 pouranne26@gmail.com
		Jeudi de 18h à 19h (avec connaissances)	Oui	
Couture	Martine CARON	Mardi de 14h à 17h30	Complet	
Danse en ligne	Nicole MASSELOT	Vendredi de 17h45 à 20h (2 séances)	Oui	06 59 85 15 84
Coaching santé	Maxime MONTAIGNE	Samedi de 9h00 à 12h00	Oui	06 49 23 46 46



## Programme d'animation des associations

Quelques animations sont programmées d'ici fin décembre 2020 sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire :

- Club pour tous : Vente publicitaire et Téléthon (contact Françoise SUEUR 03 22 48 62 37)
- ABC Daours : Marché de Noël samedi 12 décembre 2020 (abcdaours80@gmail.com)

Dans le prochain numéro de ce journal nous vous communiquerons les animations prévues pour 2021.

## Club de Football des jeunes



Afin d'améliorer le niveau et de permettre à toutes les catégories de jeunes de jouer, les clubs de Daours et de Corbie ont fait le choix de créer un nouveau club de football, l'US Val de Somme.

Ce groupement permettra aux jeunes footballeurs de 5 ans à 17 ans de ces deux clubs d'évoluer ensemble. Ils utiliseront les installations des deux communes que ce soit pour l'entraînement ou pour les matches.

De nombreux jeunes ont rejoint ce nouveau club. Et vous ?

Vous êtes intéressé(e) appelez Romaric (07 60 60 29 12).